

# Info.pl@ine



Faible pression

N°270 – 10 juin 2009 – 3 pages

## AGRO-METEO

Le retour des pluies et les températures dans les normales offrent de bonnes conditions aux céréales pour le remplissage du grain et aux protéagineux une floraison sans trop de difficultés.

Les ravageurs en particulier les pucerons sont dans l'ensemble absents et ne nécessitent pas, à ce jour, d'intervention spécifique quelle que soit la culture.

## ACTUALITES CULTURES

**BLE** (stade : fin floraison à remplissage du grain)

### ✓ Ravageurs

- **Cécidomyies** : baisse du nombre de captures dans nos pièges lundi dernier. Fin du risque à la fin floraison.
- **Pucerons** : quelques individus sur feuilles. Toujours absence sur épis.
- Toujours pas d'insecticides contre les cécidomyies ni contre les pucerons à ce jour.

### ✓ Rattrapage chardons

Il est possible d'intervenir sur blé après la chute des étamines (post-floraison) et avant le stade grain laiteux pour réaliser des rattrapages sur chardons.

Mais ATTENTION, car certains cahiers des charges interdisent ce type d'intervention.

Produits utilisables : CHARDEX, EFFIGO à 1,5 l/ha.

La firme concernée (DOW AGROSCIENCES) déconseille ces applications en production de semences (risque de baisse du taux de germination).

Conditions d'utilisations : à éviter lors de températures > 25°C.

Préférer un traitement le soir avec de l'hygrométrie (minimum 60%) et des températures vers les 12-15°C.

**POIS DE PRINTEMPS** (3-4 étages de gousses)

### ✓ Maladies

Les conditions pluvieuses vont augmenter le risque anthracnose. Absence de botrytis et de rouille.

- Seulement sur les pois encore à floraison, la protection fongicide est à renouveler en fin de semaine.
- Si anthracnose : 500 à 750 g/ha de chlorothalonil.
- Si anthracnose + botrytis : 500 g de chlorothalonil + 0,2 l d'AMISTAR.

### ✓ Ravageurs

**Tordeuses** :

Les captures dans le département restent en dessous des seuils d'intervention dans le réseau de piégeage du SRA (ex-SRPV). De plus, le vol devrait se ralentir avec les pluies de ce début de semaine.

- Pas d'intervention à prévoir pour l'instant.

Si une intervention est prévue, on peut utiliser une pyrèthre seule : KARATE ZEON 0,063.

Si on vise aussi les pucerons : utiliser une pyrèthre associée : KARATE K 11/ha.

Respectez la réglementation « Abeille », c'est-à-dire intervenir le soir ou le matin en l'absence de pollinisateurs.

**Pucerons** : faible présence, inférieur au seuil de 30 pucerons par plantes.

- Pas d'intervention à prévoir pour l'instant.

## FEVEROLES (stade : 4-5 étages de gousses)

### ✓ Maladies

Le mildiou reste la maladie la plus couramment observée mais on observe aussi plus d'antracnose. La rouille n'est toujours pas présente.

- Si la protection fongicide à base de chlorothalonil date de plus de 10-15 jours, un renouvellement est nécessaire suite aux fortes pluviométries.
- Si la protection fongicide est plus récente, attendre fin floraison pour une nouvelle intervention fongicide. Dans les 2 cas, préférer HORIZON 0,6 l/ha ou CARAMBA STAR 0,5 l/ha pour gérer une éventuelle arrivée tardive de rouille.

### ✓ Bruche

2 cas se distinguent :

- 1) Les féveroles étaient au stade « jeunes gousses de 2 cm » en début de semaine dernière (1<sup>er</sup>-2 juin) : les températures maxi ont dépassé les 20°C ; ces parcelles ont dû être protégées au plus tard en fin de semaine dernière. Le renouvellement sera à faire en début de semaine prochaine avec la remontée des températures, sauf si les plantes sont au stade fin floraison ou si les températures restent inférieures à 20°C.
- 2) Les féveroles qui atteignent le stade sensible cette semaine : le traitement anti-bruche sera sûrement à faire en fin de semaine si les températures remontent comme l'annonce les prévisions.

**Rappel :**        **Stade jeunes gousses à 2 cm = 50% des gousses du 1<sup>er</sup> étage ont une longueur de 2 cm.**  
**Fin du risque = fin floraison.**

Produit : KARATE XPRESS 0,125 kg/ha

### Rappel réglementaire :

Respectez la réglementation « Abeille », c'est-à-dire intervenir le soir ou le matin en l'absence de pollinisateurs. Pas de mélange pyréthrinoloïde + triazole pendant la floraison.

### ✓ Pucerons noirs

Toujours quelques manchons ponctuellement dans les parcelles sans nécessiter une intervention spécifique.

## MAÏS (stade : 6 à 10 feuilles)

### ✓ Pyrales

Le taux de nymphose atteint 20 % selon le SRA. De plus, les températures prévues à la hausse deviennent favorables au ravageur.

- Les trichogrammes : il s'agit de petites mouches qui parasitent les pontes fraîches de pyrales. Ils doivent être mis en place au début du vol. Pour les premiers semis, prévoir la pose des trichogrammes pour le début de la semaine prochaine.
- Les traitements insecticides à base de pyréthrinoloïdes doivent être réalisés au pic de vol, et à l'éclosion des premières pontes, de façon à atteindre le maximum de chenilles. Ne pas traiter trop tôt car si les traitements sont efficaces, ils détruisent aussi les auxiliaires, et contribuent au développement des pucerons.



(Photo INRA)

Les observations permettent de vérifier si les traitements sont nécessaires.

Protocole : observer sur quelques placettes de 10 plantes, 1 fois par semaine et intervenir si on obtient un cumul de 10 pontes pour 100 plantes. Les pontes (photo ci-contre) sont un amas d'une vingtaine d'œufs appelé ooplaque déposé à la face inférieure des feuilles de maïs.

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### REPERAGE DES ADVENTICES DANS LES CEREALES

Cette année encore, certains désherbages dans les céréales ont laissé passer des graminées en quantité parfois importante. Les raisons des échecs sont diverses et ne se limitent pas seulement à des phénomènes de résistance :

- produit pas toujours bien adapté à la diversité de la flore présente dans la parcelle,
- conditions météo (hygrométrie et surtout amplitudes thermiques) capricieuses en sortie d'hiver,
- dose employée pas toujours adaptée au stade des adventices qui étaient trop développées au moment des traitements,
- et, peut être des phénomènes de résistance. Des ray-grass et des vulpins résistants aux sulfonilurées sont de plus en plus fréquents.

Avant moisson, repérer les zones infestées par les mauvaises herbes (folles avoines, vulpins, ray-grass...) permet déjà de réfléchir aux **interventions agronomiques** qu'il est utile de faire pour réduire la densité de ces adventices et d'orienter le choix des herbicides pour les années suivantes.

Pour exemple, sur une forte infestation de vulpins et/ou de ray-grass, il est préférable de faire suivre le blé 2009 par une culture de printemps, en profitant du mois de septembre pour réaliser 1 ou 2 faux-semis qui permettront de réduire fortement le stock de graines pour la prochaine culture d'automne.

Dans le même cas, revenir à nouveau avec une culture d'automne (blé, orge d'hiver) nécessiterait un herbicide à l'automne avec souvent un rattrapage en sortie hiver, pour une efficacité moindre et un coût plus élevé que dans la première solution.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### RETRAIT d'AUTORISATION de MISE sur le MARCHÉ

**STAR 100** (Alphaméthrine 100 g/l) de la société ENDRES MERATH – Allemagne : retrait du produit à compter du 22 mai 2009, sans délai à la commercialisation et à l'utilisation.

Ce produit doit dès aujourd'hui être considéré comme un PPNU : distinction dans le local phytosanitaire et élimination à la prochaine collecte de PPNU.

## VISITE d'ESSAIS VARIETES BLE - ITINERAIRES TECHNIQUES

**LE VENDREDI 12 JUIN 2009 - 14 heures à GIRONVILLE**

chez M. Didier POCHON, Ferme de l'Avenir

**LE MARDI 16 JUIN 2009 - 14 heures à BRIE-COMTE-ROBERT**

au Lycée Agricole de Brie-Comte-Robert

**LE JEUDI 18 JUIN 2009 - 14 heures à VIEUX CHAMPAGNE**

chez M. Marc VERCAUTEREN

*La parcelle est située à proximité de la D75e entre Châteaubleau et Vieux-Champagne.*

**Plans d'accès : vous reportez à l'Info.pl@ine Production Intégré n°19 du 29 mai.**



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture Ile-de-France Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne  
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural.  
**Toutes rediffusion et reproduction interdites**